

ANEPVV COMPTE RENDU

Approbation

Le Compte rendu du Conseil d'Administration du 11 mai 2012 est approuvé à l'unanimité.

Table des matières

- Approbation
- Banques
- Situation Accidents
- Site Internet
- MCR
- MS 893
- Hélice Flair
- SN Centrair
- Chambley
- Questions diverses

Finances

L'ANEPVV ne dispose plus de comptes à la Banque Postale. Le suivi des règlements des associations note un tassement à la même date en 2011 avec seulement 26% de club à jour. La liste des aides financières à court terme démontre un bon suivi des remboursements et seulement deux demandes d'aide en 2012. La liste des aides à long terme ne présente pas d'anomalie et seulement trois demandes d'aides en 2012.

Situation des accidents

1. Bilan à ce jour

Le relevé provisoire ne cesse de s'alourdir. Jacques Bulois fait état de ces recherches et compilations. Il attire l'attention sur le nombre croissant de collisions en vol et l'obligation de regarder dehors. Il insiste sur le laxisme qui s'installe en piste et surtout les PPV. Il rappelle la nécessité d'installer correctement « Palm, Flarm, GoPro... ».

2. Flarm

Une demande d'harmonisation d'installation des Flarms est en cours. L'obligation d'installation de Flarm devrait être étendue à tout le territoire après la montagne. Des statistiques ne seront possibles qu'à long terme. Il n'y a pas d'obligation de résultats mais de moyens

3. Avertisseur de décrochage

Ce moyen d'aide à la sécurité des vols évolue. Un projet a vue le jour par un constructeur privé. Une proposition d'essais pour 5 avertisseurs est formulée au constructeur. Ces avertisseurs seraient confiés à 5 clubs pour expérimentation.

Site Internet

En l'absence d'Hubert Delcroix il ne nous est pas possible de débattre de ce mode de support. Cependant nous changeons d'hébergeur avec transfert de domaine et site en .fr.

MCR

L'avion remorqueur MCR 180R immatriculé F-PNVV vole. Conditions financières et type de location à définir. Prise en compte ANEPVV à préciser : 180K€ / 260K€. Le conseil se pose la question du devenir du kit. Il n'y a pas de commande après la près-série.

Présents

Pierre Alibertini

Christian Bon

Jacques Bulois

Georges Chevalet

Gérard Chiocci

Michel Cruette

Hubert Delcroix

Bernard Guillemain

Christian Lecuyer

Gérard Lescasse

Daniel Perciaux

Invité

René Mahou

Excusés

Jean-Pierre Colle

Hubert Delcroix

Marcel Juillot

Vos Administrateurs à Chambley



Nos 1200m² ANEPVV



MCR 180 R F-PNVV



MS 893

Nous notons 13 remorqueurs vendus en 2012 !!!
 Nous pourrions protéger par la technique sous cocon des cellules encore fiables.
 Issoudun se propose de réutiliser une épave appartenant à l'ANEPVV. Cela impose une nouvelle rédaction de l'article 10.6 de notre règlement intérieur.
 Pont-Saint-Vincent cherche une solution pour son remorqueur après un toucher d'hélice au sol.

Hélice Flair

Monsieur Letallec, promoteur de cette hélice, souhaite un retour d'expérience des six hélices actuellement en essais.
 Essais en partenariat FFA / FFVV / ONERA / DGAC.
 Pour la FFVV sont concernés 128 MS 893 et 40 DR 400.
 Le gain atteindrait 8 décibels.
 Rappel du programme Calipso concernant la classification des avions pour nature du bruit. Les catégories ainsi définies permettraient de voler suivant des créneaux horaires ?

SN Centrair

Demande pour essais d'une aile d'Alliance 34.
 Toujours en suspend les fournitures d'ailerons.

CHAMBLEY

Précédent notre Conseil d'Administration nous avons visité le hangar dédié au Vol à Voile. L'ANEPVV est locataire de la moitié de ce hangar soit 1200m². Gérard Lescasse et René Mahou nous ont présenté les locaux mis à notre disposition. Le Directeur de la plateforme souhaite que nous occupions au plus vite notre location.

Ce nouveau lieu nous impose de redéfinir nos orientations de stockage.

- Que stockons-nous à Chambley ?
- Qu'importe t'on nous du Louroux ?
- Que conservons-nous à Vinon. ?
- Déplaçons-nous les matériels disséminés ?
- Stockons nous en Vrac, avec Form One, sur CR réparable et non réparable ?

De plus nous devons disposer d'un référent mécanicien « Part 66 » sur nos lieux de stockage. Enfin il apparaît nécessaire de recréer l'inventaire des stocks ANEPVV et de faire figurer sur le nouveau site Internet les disponibilités et le retrait par panier informatique.

Un budget doit être étayé pour créer le matériel de stockage et transporter les stocks vers les sites.

Divers

Cockpit MCR 180 R F-PNVV



Inscription Remorqueur en Concours

Concernant la cotisation en fonction de la valeur d'inscription et de la durée de la compétition la note permanente FFVV 10.11 du 29/06/2012 doit être revue pour 2013.

On ne changerait pas les index pour la durée 8 à 15 jours. Par contre, les coefficients pourraient être 0,4 pour les matériels inscrits et 0,5 pour les matériels non inscrits.

Moteurs 180cv

Pas de moteur demandé en 2012.

3 sont actuellement disponibles à Castelnaudary.

Le 6 cylindres reconditionné en Italie est ok.

Comités Régionaux Vol à Voile

Certains CRVV ont un ou des matériels inscrits d'autres pas.

Si nous regroupions les 19 machines actuellement inscrites en un compte, les CRVV génèreraient une cotisation globale de 6300€ au lieu de 9500€. Entraînant une mutualisation des cotisations CRVV nettement plus soutenables en cas de risque.



